



Communiqué de presse

Mercredi 28 juin 2023

Développement du service vélo sur l'agglomération toulousaine Renouvellement du marché Vélo en libre-service

Mercredi 28 juin 2023, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé le marché relatif aux services de vélos en libre-service à Toulouse et sur le ressort territorial de Tisséo Collectivités avec l'entreprise JC Decaux.

La Loi LOM du 24 décembre 2019 précise que l'autorité organisatrice de mobilité (AOM) est compétente pour « *Organiser des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités* ». Tisséo Collectivités est désormais compétent pour la gestion du service de Vélos en Libre-Service en vertu de l'application de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), ce qui lui permet d'élargir le périmètre de déploiement du service VélÔToulouse au-delà de la commune de Toulouse.

Un nouveau marché répondant aux besoins de mobilités douces sur l'agglomération toulousaine

Rappel du marché actuel

Depuis sa création en 2007, le service VélÔToulouse s'est fortement développé. Disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, il enregistre près de quatre millions de locations chaque année, ce qui représente 10 000 utilisations en moyenne chaque jour de semaine. Il est considéré comme une alternative à l'usage de la voiture en ville, ou en complément des transports publics.

Le service actuel compte 283 stations, 5 590 places de stationnement vélo et 2 600 vélos disponibles sur le terrain. Le maillage des stations est d'environ 300m dans le centre et d'environ 500m dans les faubourgs. La densité des vélo stations de la zone couverte est d'environ 6,8 stations / km².

L'ensemble du système est la propriété de la société JC Decaux France, exploitante du système actuel.

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Mercredi 28 juin 2023

Le service de vélo en libre-service à partir de septembre 2024

Le titulaire retenu est JC Decaux pour un montant de 97 609 790 M€ pour 12 ans.

Le service couvrira le périmètre correspondant actuellement à celui de VélÔToulouse (283 stations, 2 600 vélos) renforcé dans les faubourgs de Toulouse (117 stations supplémentaires, 700 vélos) puis dans une logique de maillage cohérent et progressif dans un certain nombre de communes limitrophes (estimation 75 stations – environ 525 vélos).

Une dizaine de communes ont été identifiées comme pouvant faire l'objet d'un déploiement de stations : Aucamville, Balma, Blagnac, Colomiers, Quint-Fonsegrives, Labège, Ramonville, St-Orens, Tournefeuille, L'Union. Cette liste n'est ni exhaustive et ni définitive et pourra évoluer dans le cadre de l'exécution du marché.

La flotte de vélos sera composée de **50 % de Vélos à Assistance Electrique (VAE) et de 50% de vélos « classiques »**. L'augmentation du nombre de vélos doit être proportionnelle à l'augmentation du nombre de places de stationnement vélo. La part des VAE pourra évoluer en cours de contrat jusqu'à 75% de la flotte.

Avec 475 stations, ce service constituera le plus vaste réseau de VLS, derrière l'Île de France (Lyon : 428 stations, Marseille : 200 stations, Lille : 223 stations, Bordeaux : 184 stations).

Son utilisation a été estimée à 13 000 trajets par jour.

Tarifification

Les tarifs définitifs pour les utilisateurs ne sont pas actés aujourd'hui, mais des principes ont été précisés dans le Cahier des Charges de la Consultation permettant aux candidats de dimensionner l'activité et les recettes estimées. En résumé, les principes tarifaires suivants sont prévus :

- Le maintien des tarifs pour les vélos mécaniques, avec un abonnement annuel à 25€/an
- Un tarif abordable pour les Vélos à Assistance électrique avec un abonnement à 80€/an.
- Le principe de la 1^{ère} demi-heure gratuite toujours d'actualité pour les abonnés.
- Des tarifs à destination des utilisateurs occasionnels à partir de 1€ pour les vélos mécaniques et de 2€ pour les VAE.

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Mercredi 28 juin 2023

La transition entre les deux services et la mise en service commerciale

Les opérations de dépose démarreront en mai 2024. Le service commercial VélÔToulouse pourrait être arrêté au maximum pendant deux mois à partir du 30 juin 2024. 140 stations au moins auront été déposées à cette date.

En parallèle, les poses des nouvelles stations se dérouleront avec comme dates limites de mise en service commerciale suivantes :

- 2 septembre 2024 au plus tard : les 117 stations implantées dans les faubourgs de Toulouse et 142 stations sur les emplacements des 283 stations de l'actuel service VélÔToulouse (2 000 vélos).
- 1^{er} octobre 2024 au plus tard : les 141 autres stations correspondant aux emplacements des stations de l'actuel service VélÔToulouse (1 300 vélos).
- 1^{er} octobre 2025 au plus tard : pour les communes limitrophes ciblées ayant confirmé leur accord pour disposer du service vélo,
- Pour tout autre cas de déploiement de vélo station, l'implantation sera décidée dans une limite maximum de 24 mois avant la fin du marché (période initiale de 10 ans).

Calendrier

- 30 juin 2022 : lancement de l'avis d'appel public à la concurrence
- 12 septembre 2022 : date de remise des candidatures
- 30 mai 2023 : remise des offres finales
- 26 juin 2023 : commission d'appels d'offres d'attribution du marché
- 28 juin 2023 : approbation de la délibération en Comité Syndical de Tisséo Collectivités
- Juillet 2023 : notification du marché
- Septembre 2023 : démarrage du marché
- Septembre 2024 : mise en service commercial sur la commune de Toulouse
- Octobre 2025 : extension du service aux communes de la 1^{ère} couronne

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr